

CFA Agricole des Deux-Sèvres



**CFA AGRICOLE
DES DEUX-SEVRES**
Terres & Paysages
MELLE - NIORT

Brevet Professionnel Agricole Travaux d'Aménagements Paysagers

Formation en Apprentissage en 1 ou 2 ans

Votre Projet / Votre Profil

⇒ Vous souhaitez obtenir une qualification professionnelle vous permettant d'accéder à la vie active

⇒ Vous souhaitez travailler dans le domaine du paysage

Activités du métier

Le titulaire de ce diplôme est amené à intervenir dans les jardins, parcs, espaces verts publics ou privés depuis leur création (totale ou partielle) mais surtout sur la réalisation des travaux d'aménagement et d'entretien. Il prépare le terrain, plante, élagage, entretien massifs, pelouses et allées. Il peut être amené à maçonner si besoin est. Pour effectuer ces tâches, il utilise du matériel spécifique dans le respect des normes de sécurité et d'hygiène en vigueur.



Objectifs de la formation

Se former à des métiers en relation avec l'environnement, les végétaux et les jardins. Ce domaine regroupe l'ensemble des activités liées à la conception, la création et l'entretien des espaces paysagers, parcs et jardins.

Contenu de la formation

Modules généraux : Mobiliser les outils nécessaires au traitement de l'information et à la communication dans la vie professionnelle et sociale, Mobiliser des connaissances relatives aux domaines civique, social et économique, Mobiliser des connaissances pour mettre en œuvre des pratiques professionnelles respectueuses de l'environnement et de la santé humaine dans une perspective de développement durable

Modules professionnels : Mobiliser en vue de sa pratique professionnelle des connaissances scientifiques et techniques relatives aux espaces paysagers, Mobiliser des connaissances scientifiques et techniques relatives à l'utilisation des matériaux, matériels et équipements sur un chantier de paysage, Réaliser les travaux d'entretien d'un espace paysager, Réaliser les travaux relatifs à la création d'un espace paysager, Utiliser les engins de transport et de terrassement dans le respect des règles de sécurité

Une pédagogie adaptée au réel

- Insertion dans la vie socio-professionnelle
- Appréhension des enjeux professionnels locaux
- Echange et analyse de pratiques
- Accompagnement à l'élaboration de dossiers techniques (appui de ressources documentaires, revues spécialisées, personnes ressources)
- Visites d'entreprises, de parcs et jardins

Assistant Pédagogique
Site de Niort

130 route de Coulonges
79000 Niort

Tel : 05 49 73 36 61

Mel : cfa.deux-sevres@educagri.fr
www.terres-et-paysages.fr

Les +++

Organisation de la formation

Admission et adaptation:

La préparation du BPA est accessible aux jeunes âgés de 15 à 30 ans (sans condition d'âge pour les personnes en situation de handicap), justifiant :

- d'un niveau de fin de scolarité en classe de 3ème ou en possession d'un CAP ou d'un CAPA.
- d'avoir conclu un contrat d'apprentissage avec un employeur dans une entreprise ayant une activité en rapport avec l'option choisie.

Votre inscription est définitive dès la présentation de votre contrat d'apprentissage

Adaptation possible du parcours pour tenir compte du niveau initial du demandeur ou de sa situation.

Mise en place de dispositifs pour les personnes en situation de handicap (RQTH).

Planning de l'année :

Il s'agit d'une formation par alternance fondée sur le principe du partenariat entreprise / centre de formation.

La formation s'effectue:

- en 2 ans sur 24 semaines (800 heures) en centre de formation, et le reste du temps, hors congés, en entreprise (sur la base de 35 heures semaine)
- en 1 an (630 heures) pour le titulaire d'un diplôme de niveau 3

Obtention du diplôme :

Diplôme de niveau 3. Le diplôme sera délivré après validation totale sous le contrôle d'un jury. En cas de validation partielle, le jury valide des Unités Capitalisables ou blocs de compétences. Les évaluations se déroulent entièrement en SPE. Les épreuves prennent la forme d'un entretien d'explicitation effectué à partir de situations professionnelles caractéristiques du métier préparé. La formation est accessible en VAE.



Coût de la formation : 7360€

Aucun frais pédagogique n'est à la charge de l'apprenti. Prise en charge par l'employeur et son OPCO.

Après la formation :

Poursuite de la formation : Brevet Professionnel « Aménagements Paysagers » de niveau 4.

Entrée dans la vie active : Agent d'entretien des espaces verts, ouvrier, jardinier ou entrepreneur paysagiste, en entreprise privée, en collectivité publique, en milieu associatif

Conditions d'accueil et financements

Hébergement et restauration : (tarifs 2023)

L'établissement propose la possibilité d'un hébergement et d'un service de restauration.

- Tarif "Interne" : 57,40€ par semaine
- Tarif "Demi-pensionnaire" : 15,00€ par semaine
- Prise en charge partielle par les OPCO

Financements :

La formation est gratuite pour l'apprenti et son représentant légal. Des aides financières diverses peuvent être attribuées à l'apprenti selon sa situation (aide au permis, allocations d'aide au logement, accès privilégié au Foyer des Jeunes Travailleurs...)